

N°40 / MARS / AVRIL 2023

Bandol B.

ACTUALITÉS

Le printemps des potiers
revient au printemps



3	ÉDITO
4/5	RETOUR EN IMAGES
6	VIE PRATIQUE Attention aux frelons asiatiques La taxe de séjour augmente en 2023
8	CULTURE «Debout sur le zinc» au théâtre Jules Verne
9	ACTUALITÉS Restauration du patrimoine
10	CULTURE Votre médiathèque se transforme
11 à 14	L'AGENDA DES MANIFESTATIONS
15	PROJETS URBAINS De nouveaux logements seront bientôt disponibles
16/17	DOSSIER L'énergie mieux maîtrisée pour des économies à la clef...
18/19	BUDGET En 2023, la sobriété fiscale est au service d'un budget protecteur mais audacieux
20/21	EXPRESSION POLITIQUE
22	ÉTAT CIVIL BIENVENUE AUX PROFESSIONNELS
23	BANDOL VU PAR VOUS

Budget voté, projets et manifestations foisonnent : c'est le printemps

Il faut toujours un hiver pour bercer le printemps, et l'hiver s'est bien manifesté, même si à l'heure de ces lignes, la menace de coupures électriques tournantes a au moins épargné Bandol, et la France, en janvier.

Changement d'heure fin mars et allongement des journées vont redonner des sourires, mais surtout réduire notre consommation d'énergie. Malgré tout, des adaptations nouvelles se sont imposées (voir la double page intérieure sur l'extinction partielle de l'éclairage public).

En cette saison du renouveau, bien des projets pointent (s'achèvent, sont en cours, ou vont débiter) même si nous avons tous, et le quartier concerné en premier, les yeux rivés sur les travaux enfin lancés du parking du 11 novembre et ses presque 200 places (dossier à venir dans le prochain journal). Le vote du budget 2023 en février, a donné le feu vert nécessaire pour déclencher les opérations sur plusieurs sites. Aménagement et réparation du littoral et du front de mer, effort annuel sur la voirie, accessibilité, logements sociaux, rénovation des réseaux largement sous la responsabilité de nos partenaires (Communauté d'Agglomération de Sud Sainte Baume, Enedis, GRDF, etc.) vidéo protection, mise aux normes de bâtiments communaux, etc...

Les remontées de terrain nous ont permis de remettre à l'ordre du jour certaines requêtes : depuis octobre dernier, nous avons pu reprendre les rencontres habitants/élus dans plus de la moitié des 13 quartiers bandolais qui accueillent ces moments privilégiés avec le maire et des

cadres de la mairie, complétant l'effort permanent des comités de quartier.

Le printemps c'est aussi une remontée en puissance des événements et animations. Bandol va revivre avec plaisir deux manifestations cycliques et emblématiques, l'une récente et hexagonale, l'autre historiquement ancrée et fierté locale :

La fête du court métrage, revient à Bandol du 15 au 21 mars après avoir séduit ceux qui se sont offerts ce plaisir l'an dernier. Cinéphile ou non, venez découvrir la magie du "court" au théâtre Jules Verne.

Le printemps des potiers revient à Pâques (choix de date des organisateurs en accord avec nous, et malgré l'aléa météo/vent - après le test d'une autre période en juin 2022).

Nombre d'autres manifestations, portées en partie par les associations bandolaises, (re)viendront enrichir la programmation de cette saison de la sève montante.

Côté mairie, élus et agents continueront d'œuvrer chaque jour pour répondre aux besoins de la ville et de ses habitants : vous le voyez dans les animations, et dans les transformations de la ville pas à pas. Bousculés ces dernières années par de nombreux événements, nous n'avons cessé d'agir, de réagir, d'essayer d'anticiper... Mais en ce printemps, prenons le temps. Prenons le temps de profiter de la belle saison. Prenons le temps d'apprécier ce que nous avons. Prenons le temps de profiter de notre cadre de vie d'exception. Prenons le temps d'être pleinement Bandolais.



Retour en images



SOLIDARITE EN PÉRIODE DE FÊTES

Après l'appel aux dons des enfants de la structure en décembre, l'équipe de Bandol Jeunes a remis une soixantaine de "boîtes solidaires" à l'association l'Étoile bandolaise.

Il était proposé aux bandolais de confectionner dans une boîte à chaussures une "box de Noël" comprenant un mot doux, un vêtement chaud, une gourmandise et un loisir en faveur des plus démunis. Merci aux généreux donateurs et à nos jeunes pour cette action solidaire!

27/01



SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Avant la représentation du soir, avait lieu une séance spéciale du spectacle "MONGOL !" pour plus de 150 élèves de l'école d'Octave Maurel.

La commune de Bandol développe des actions de médiation culturelle articulées autour de trois piliers fondateurs : rencontres, pratiques et connaissances. Ces actions sont menées à travers notamment le Théâtre Jules Verne afin de mettre en relation les artistes avec les élèves de la commune.

3/02 ⇨ 4/06

**EXPOSITION DE
SCULPTURES
MONUMENTALES**

L'exposition de 8 oeuvres monumentales de Patrick Montalto Sculpteur est à découvrir sur le quai de Gaulle jusqu'au 4 juin.



4/02

SPECTACLE D'HUMOUR

Salle comble pour une belle soirée au Théâtre Jules Verne avec "Ingérable", le one man show musical de Sergio !
Un véritable flash-back sur un itinéraire artistique riche en anecdotes croustillantes qui a ravi le public.



Vie pratique

Attention au frelon asiatique La taxe de séjour augmente en 2023

Le frelon à pattes jaunes est un frelon invasif d'origine asiatique. Comme pour certains autres hyménoptères, en cas de sensibilité de la personne, quelques piqûres suffisent à provoquer une hospitalisation. Si la majorité des nids sont haut perchés dans les arbres, il n'est pas rare d'en recenser dans une haie, sous le toit d'une soupenne, dans une embrasure de porte ou collés à un compteur d'eau. Avant toute taille de végétaux ou travaux de toiture, il est ainsi recommandé aux administrés, aux professionnels en charge de l'entretien des espaces verts d'inspecter l'environnement pour repérer les mouvements d'insectes.

Ne vous approchez jamais d'un nid habité : le frelon présente un danger, surtout à moins de 5 mètres du nid.

Si vous en observez un, appelez un professionnel pour le détruire. Les frais de capture et de destruction seront à votre charge.

Chacun peut mettre en place des pièges dès fin février pour la capture des reines fondatrices

Plus d'information sur notre site internet



Toute location de bien meublé loué de manière temporaire dans une commune touristique entraîne le paiement d'une taxe de séjour par le vacancier.

Depuis le 1er janvier 2023, la loi de finance ajoute une taxe additionnelle régionale de 34 % à celle-ci. Ainsi, les tarifs fixes et proportionnels de collecte de la taxe de séjour sur la commune sont désormais majorés des taxes suivantes :

+ 10 % au titre de la taxe additionnelle départementale,
+ 34 % au titre de la taxe additionnelle régionale.
Pour vous aider à calculer le nouveau montant de votre taxe de séjour, c'est simple, il vous suffit d'aller sur bandol.taxesejour.fr.

Rappel : Vous avez été nombreux à faire la déclaration de votre logement pour obtenir le numéro d'enregistrement. Mais seulement 10 % d'entre vous ont complété leur dossier par le changement d'usage, obligatoire depuis janvier 2022* pour toute location saisonnière hors résidence principale.

Si vous souhaitez pouvoir louer sans pénalité, vous devez finaliser votre dossier sur Declaloc. Toute l'équipe de l'Office de Tourisme est à votre disposition pour vous aider dans ces démarches.

* article L-631-7 et L651-2 du code de la construction et de l'habitation.

Numéros d'urgence

15 SAMU

17 police secours

18 pompiers

112 européen

114 malentendants

115 samu social

196 sauvetage en mer

01 40 05 48 48 centre antipoison

32 37 pharmacie de garde

36 24 SOS médecins



NOUVEAU SITE

BANDOL.FR CHANGE

Pour y accéder



scannez-moi!



«Debout sur le zinc» au théâtre Jules Verne

Vous les avez peut-être découverts en 2020, à Bandol, avec le répertoire de Boris Vian. De retour avec un tout nouvel album, le groupe Debout sur le Zinc officie sur la scène de la chanson alternative française. Interview de Simon Minoun auteur-compositeur-interprète du groupe

Pour ceux qui ne vous connaissent pas, c'est quoi Debout sur le Zinc ?

C'est un collectif de six musiciens qui jouent chacun de deux ou trois instruments minimum. Si on doit classer notre musique, on fait de la chanson française que j'aime qualifier de variété alternative ! Des paroles en français accompagnées d'une vingtaine d'instruments. On a tourné dans une vingtaine de pays, l'Europe d'Est en Ouest, en Russie quand ça allait encore bien, Canada ou encore Madagascar. On se connaît quasiment tous depuis le lycée, donc il y a cette dimension d'amitié très présente.



En concert au Théâtre Jules Verne
le samedi 29 avril à 20h30
Tarif : 17€/20€
Réservez sur billetterie.bandol.fr
ou à l'Office de Tourisme



Quelle est l'originalité de la formation ?

Notre écriture. On ne raconte pas d'histoire, mais on décrit des émotions, des sensations avec beaucoup de poésie. C'est étonnant comme le public le comprend. Je suis toujours très touché de recevoir cet écho. Nous nous identifions aux gens et ils s'identifient à nous. On a une vraie proximité avec le public. Une autre originalité tient au fait que les arrangements sont réalisés collectivement.

D'où vient votre inspiration ?

Il s'agit souvent de chansons d'amour qui amènent à d'autres choses, parfois même des fresques historiques. Au mieux, un artiste est un témoin de l'Histoire, avec ses doutes et ses espoirs. Un discours fugace, mais tangible pour les gens. C'est une musique qui colle à la vie... C'est un petit peu comme si on écrivait la bande originale de la vie de certains. Nos chansons sont parfois utilisées pour des cérémonies de mariage.

Comment se renouveler ?

Mon envie tient à l'envie des collègues. Je suis toujours heureux de leur présenter des chansons. Mais, ça vient aussi du public qui me donne sa fraîcheur et qui me permet de renouveler mes chansons pour chaque album.

Vous êtes venus à Bandol en novembre 2020 pour présenter votre réinterprétation du répertoire de Boris Vian. Quel souvenir en gardez-vous ?

C'était paradisiaque ! Des paysages magnifiques sous un soleil éclatant ! J'en garde un très beau souvenir. Rendez-vous le 29 avril...



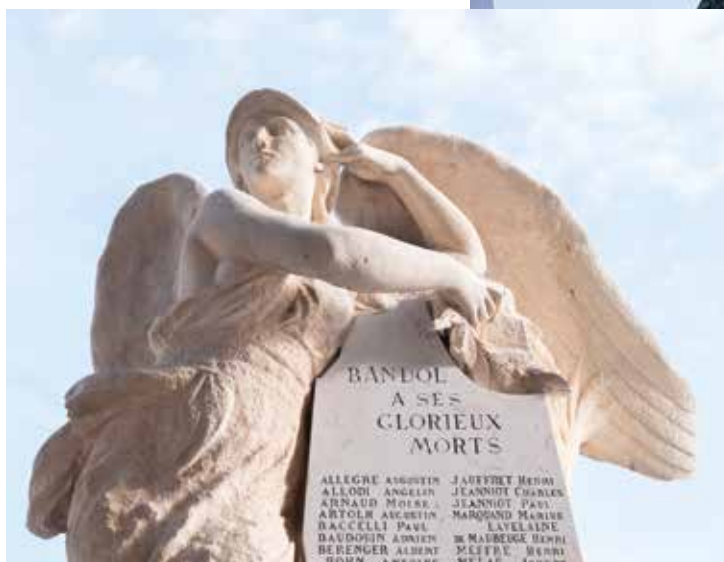
Restauration du patrimoine

Opération de nettoyage des monuments patrimoniaux

En septembre dernier, Madame Carole Sénèse-Cozanet, éditrice du livre "Bandol" remettait à la commune un chèque de 10 000 euros représentant une partie des recettes de l'ouvrage afin de contribuer à la restauration de son patrimoine. La Ville a ainsi pu entreprendre le nettoyage du Monument aux Morts, de la statue "Deux dames Assises nues", du monument "Vieux Marin" et de la sculpture "Mer et Vigne".

Badigeonnage au savon, nettoyage à haute pression et à la vapeur, reprises des éléments manquants, application d'un antimousse préventif et reminéralisant, plusieurs étapes nécessaires pour permettre aux sujets de retrouver leurs couleurs d'origine.

Ce nettoyage a été réalisé dans le respect de l'environnement par l'entreprise "Les compagnons de Castellane" basée à Marseille et spécialisée dans la restauration du patrimoine architectural.



Votre médiathèque se transforme

Comme annoncé en fin d'année 2022, le chantier de réhabilitation de la médiathèque de Bandol est sur la ligne de départ. L'établissement sera donc fermé au public durant les mois d'avril et mai prochain, pour une réouverture en juin.

Ça y est ! Les équipes de la médiathèque s'affairent pour planifier l'ensemble des tâches nécessaires à ce projet ambitieux : tri et stockage des documents, déménagement du mobilier, intervention des entreprises... Les 20 000 documents de l'établissement

Coût global de l'opération estimé à 500 000€, avec une participation de la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur de 180 000 €, un accompagnement financier d'environ 20 000€ du Fond National d'Aménagement et de Développement des Territoires et une participation de la Région Sud d'environ 33 000€.

doivent être manipulés pour laisser place à un nouveau décor, puis être équipés de puces RFID (Radio Frequency Identification) avant d'être méticuleusement réinstallés dans un nouveau mobilier, beaucoup plus ergonomique. Un système qui facilite les procédures de prêts, de retours et d'inventaires.

Ce procédé permettra notamment de libérer du temps aux bibliothécaires qui sera mis à profit pour développer l'accompagnement et le conseil auprès des différents publics.

Un nouveau décor qui fera la part belle à de nouveaux services comme :

- un fauteuil d'écoute immersive permettant aux usagers de s'évader dans un confort musical exceptionnel
- un espace « conférence » très chaleureux qui ouvrira à toutes sortes d'animations (projections, débats, lectures...)
- un espace "adulescent" dédié aux mangas, BD et romans graphiques
- un espace confortable dédié à la presse (magazine, revue,...)
- un espace de travail sur table
- des cabines permettant de s'isoler pour travailler sur ordinateur et bien sûr, une très belle « Micro-Folie » qui intègre l'ancien espace «Cyberbase». Ce tout nouvel espace développé par La Villette et porté par le Ministère de la Culture, est un outil de valorisation du fond patrimonial des plus grands musées nationaux. Il offre la possibilité de découvrir, accompagné par un médiateur, des œuvres célèbres comme vous ne les avez jamais vues grâce à un musée numérique, ou encore de découvrir des espaces en réalité virtuelle. Il sera complété par un espace dédié aux jeux vidéos avec deux consoles Xbox et PS5 pour les plus jeunes !

Enfin, pour faciliter le repérage à l'extérieur et à l'intérieur de la médiathèque, toute la signalétique sera revue à l'aune d'une nouvelle charte graphique, issue d'un nouveau logo à découvrir dans notre prochain magazine...

Durant la fermeture, un service "clic & collect" sera proposé.

Réservation de vos documents par mail sur mediatek@bandol.fr



Fauteuil d'écoute immersive

Mars
&
avril
2023

Bandol
B.



L'AGENDA DES MANIFESTATIONS



3/02 → 29/03

**Exposition de l'artiste
Marian Williams**

Galerie Ravaisou



3/02 → 4/06

**Exposition de sculptures
monumentales de l'artiste
Patrick Montalto**

Quai de Gaulle

Matinées Culturelles

Chaque samedi matin
Ateliers gratuits sur
inscription pour les
enfants à partir de 4 ans
de 10h à 11h
Visite commentée gratuite
sur inscription à 11h15

Galerie Ravaisou

Inscription au 04 94 29 12
76 ou par mail : anima-
tionculture@bandol.fr

11/02 → 05/03

Animations foraines

Allées Vivien

28/02 → 19/05

**Exposition de l'artiste
Maryse Chevallet
«De la campagne à la
mer.»**

Hall Maison Tholosan

MERCREDI 1/03 à 10h30

Rencontres avec le maire

Réunion de quartier Canet

**Rendez-vous Plage du
Barry**



JEUDI 09/03 à 17h

**Conférence « Aliénor
d'Aquitaine, femme de
pouvoir et de culture.»**

Présentée par Geneviève
Nihoul
Par l'UTL

Salle Pagnol – Entrée libre

10/03 de 16h à 18h

**Réunion publique portant
sur les obligations légales
de débroussaillage**

**Salle Pagnol, maison
Tholosan, 5 rue Gabriel
Péri**

10/03 à 18h

**Inauguration de la
sculpture de JP Rives**

Place des libérateurs
africains (si intempéries
en salle Pagnol)



12/03 à 17h30

**Madame Pylinska et le
secret de Chopin
De et avec Eric-Emmanuel
Schmitt**

Madame Pylinska, aussi
accueillante qu'un
buisson de ronces,
impose une méthode
excentrique pour jouer
du piano : se coucher
sous l'instrument, faire
des ronds dans l'eau,
écouter le silence, faire
lentement l'amour... Au fil
de ses cours, de surprise
en surprise, le jeune
Éric apprend plus que
la musique, il apprend
la vie. Une fable tendre
et comique, garnie de
chats snobs, d'araignées
mélomanes, d'une tante
adorée, et surtout de
mélodies de Chopin.

Tarifs : 25€ / 20€ / gratuit
moins de 12 ans
placement libre

Théâtre Jules Verne



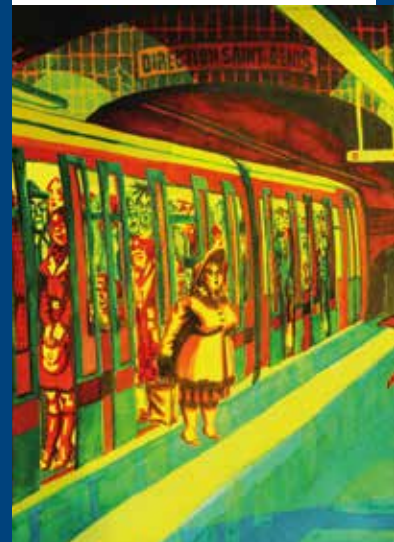
15/03 → 21/03

La Fête du court métrage

Manifestation annuelle,
La Fête du court métrage
est née de la volonté
de mieux faire connaître
le court métrage au plus
grand nombre.
Pendant une semaine,
cinéphiles ou néophytes,
jeunes publics, familles et
passionnés, explorent la
magie du court, partout en
France et à l'international,
à l'occasion de cette
grande fête gratuite et
ouverte à tous.
Plus d'informations sur
bandol.fr

Entrée libre

Théâtre Jules Verne



PROGRAMMATION

Mercredi 15 à 18h30 :
DECOUVRIR LE COURT
METRAGE

Des images étonnantes,
des personnages
improbables...

Judi 16 à 18h30 :
DES THEMES DE SOCIETE
POUR DONNER A REFLECHIR
Oser réaliser ses rêves, de la
place des femmes et autres
histoires

DIMANCHE 19/03 à 12h

Cérémonie patriotique

“Journée Nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc”
Devant le Monument aux morts

19/03 à 18h

**Clara David (flûte),
Gisèle Mouret et Jacques
Raynaut (piano)**

Programme de musique française. Les 3 interprètes présentent des œuvres majeures du répertoire de musique de chambre, avec 2 compositrices femmes, Mel Bonis, élève de César Franck, et une jeune pianiste compositrice, Lucie Durand Coutelle, dont les compositions sont convaincantes.

Tarifs : 15€ / 10€ / gratuit
moins de 12 ans
placement libre

Théâtre Jules Verne

MERCREDI 22/03 à 10h30

Rencontres avec le maire

Réunion de quartier
Isidore Brun
**Rendez-vous Place Isidore
Brun**

1/04 ➔ 23/04

Animations foraines

Allées Vivien

23/03 à 17h

Conférence « Représentation des Arts ... Les îles, l'insularité. »

Présentée par Mme
Valérie Michel-Fauré
Par l'UTL
Salle Pagnol – entrée libre

SAMEDI 1/04 à 17h

Spectacle de chants

Par l'association « La scène est à tous »

Salle Pagnol
Entrée 10 euros

24/03 à 20h30

La Grande Sophie

Un retour hyper créatif, des sons aux arrangements jusqu'à l'image bleue du Cyanotype de sa pochette qu'elle a pris soin de réaliser. Sa voix est au centre du projet, sa texture se pose sur des chansons tour à tour pop, folk, rock où les ambiances font le grand écart entre profondeur et légèreté.

Tarifs : 29€ / 22€ / gratuit
moins de 12 ans
placement numéroté

Théâtre Jules Verne

VENDREDI 7/04 à 17h

Conseil Municipal

**Salle du Conseil - Maison
Tholosan**

VENDREDI 7/04 à 19h

Dé-livre-moi

Oubliés lors du déménagement de leur bibliothèque, Le livre et La livre se racontent leurs histoires respectives pour se donner du courage. Mais nos deux livres narrateurs laissent surgir aussi une autre histoire mystérieuse : c'est la guerre, les livres sont brûlés, seuls quelques humains risquent leur vie pour les sauver. Terrifiés par les images qu'ils ont fait jaillir, ils décident d'organiser la Résistance des livres. Et pour cela, ils ont bien besoin de l'aide des spectateurs.

Tarifs : 12€ / 8€
placement libre

Théâtre Jules Verne



Vendredi 17 à 18h30 :

**SPECIALE « BANDOL
PROVENCE », FILMS
TOURNÉS LOCALEMENT** en
présence des réalisateurs :
Romain Belloncle, Christian
Philibert, Raphaël Poirier,
Nora Thiébaud, Olivier Tho-
uret, Nathalie Trezza, David
Viellefon. Plusieurs films de
L'Atelier de l'image

Samedi 18 à 20h00 :

**CLOTURE « SPECIALE CINE-
PHILES ».** Terrains glissants,
Icare et ses rêves, les car-
rières de Pissy au Burkina...

LUNDI 20/03 à 17h30

**Concert des petits
musiciens de l'école de
musique
Salle Pagnol**

21/03 ➔ 01/04

**Exposition de l'artiste
peintre Bernard Thiebaut**

Vernissage mardi 21 mars
à 18h

Hall Maison Tholosan



"TERRES D'EXPRESSION"

08/04 ➔ **23/04** de 9h à 12h et de 14h à 18h

Exposition & vente

Inauguration le samedi 8 avril de 11h00 à 19h, vernissage à 18h en présence des artistes et des officiels. Entrée libre.

Galerie Ravaisou & Hall maison Tholosan

09/04 ➔ **10/04** de 9h à 19h

Marché des potiers et céramistes

Plus de 60 stands de professionnels où toutes les techniques de la céramique contemporaine sont représentées : porcelaine, faïences, grès, terres vernissées, et bien d'autres. Accès libre.

Quai du port

13/04 de 2h à 00h

Projection de films sur les arts céramiques

La sélection de films proposés révèle le métier de céramiste à travers le monde pour proposer une approche de la céramique au-delà de la matière. Entrée libre.

Théâtre Jules Verne

15/04 de 9h à 12h et de 14h à 19h

Journée publique

Lieux de rencontres pour découvrir les techniques et le savoir-faire développés par des potiers et céramistes. Entrée libre.

Théâtre Jules Verne

25/03 ➔ **23/04**

Parcours photographique

Exposition en plein air de grandes photographies rétrospectives du printemps des potiers qui fêtera ses 40 ans l'année prochaine. Accès libre.

Quai Charles de Gaulle

Espace jeunesse de la médiathèque, pension Magali en mars

Samedi 4 de 10h à 11h30 : **"Croc'livre"** sur Pomelo : une histoire + un petit-dej + un jeu ! Dès 4 ans

Mercredi 8 à 14h

Atelier Slam, par la compagnie Ploutoumaks, dès 10 ans

Samedi 11 de 10 à 11h **"Philo z'enfants"**: atelier de discussion à visée philosophique pour apprendre à penser par soi-même et débattre avec les autres, dès 5 ans

Mercredi 15

Dans le cadre du Printemps des poètes

Ateliers "Petits papiers collés"

Calligraphie de poésie sur papiers de soie, qui seront ensuite collés dans la ville!

- A 10h, pour enfants dès 6 ans
- A 14h, pour les enfants dès 8 ans
- A 16h, tout public sachant écrire

Samedi 18 à 10h

Pour fêter la journée mondiale du conte,

Spectacle contes en Kamishibai par Claire Pantel de la compagnie L'air de dire, à partir de 1 an

Samedi 25 à 10h:

Atelier bd jeunesse, avec l'illustrateur James Christ, (les géants, les Zindics anonymes) suivi d'une séance de dédicaces

MERCREDI 12/04 à 10h30

Rencontres avec le maire

Montée voisin

Rendez-vous entre Bella vista et Tivoli

VENDREDI 14/04 à 18h

Concert de Printemps de l'école de musique

Salle Pagnol

SAMEDI 15/04 de 9h30 à 12h30

Journée de la santé UNICEF

Plage centrale – Espace vert

MARDI 25/04 de 8h à 12h30

Collecte de sang

Maison Tholosan - Salle Pagnol

25/04 ➔ **14/05**

Exposition de l'artiste SAMBO

Vernissage mardi 25 avril à 18h

Hall Maison Tholosan

27/04 à 17h

Conférence « Philo ... Etre heureux avec Nietzsche »

Présentée par M. Philippe Granarolo
Par l'UTL

Salle Pagnol – entrée libre

28/04 ➔ **14/06**

Exposition de l'artiste Aliénor de Cellès

Vernissage vendredi 28 avril à 18h

Galerie Ravaisou



SAMEDI 29/04 à 20h30
Debout sur le Zinc

Tarifs : 20€ / 17€ / gratuit moins de 12 ans
placement libre

Théâtre Jules Verne

DIMANCHE 30/04 en journée

Vide grenier

Organisé par la Boule Bandolaise (07 50 91 53 86)
Inscription à partir du 15 mars
Quai du port

DIMANCHE 30/04

Cérémonie patriotique «Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation»

12h Rassemblement devant le Monument aux Morts



De nouveaux logements seront bientôt disponibles

En novembre 2021, la municipalité signait un partenariat avec Unicil, Action Logement et Soliha afin de lancer une opération de rénovation de l'ancienne résidence touristique "Le Bosquet" permettant la création de 86 logements en mixité sociale.

Ce partenariat vise à transformer cet ensemble immobilier afin de répondre à un fort besoin de logements pour les jeunes actifs et les familles. Cette rénovation va permettre, en plus des 10 logements en accession maîtrisée intégrés à la copropriété des Katikias d'ores et déjà commercialisés, la livraison de :

- 30 logements en BRS (Bail Réel Solidaire) :

Ce dispositif d'aide à l'accession sociale à la propriété est actif dans les villes où la pression immobilière est forte et où le prix de l'immobilier est un frein à l'acquisition.

- 46 logements locatifs sociaux dont 25 dédiés et réservés à de jeunes actifs (article 109 de la Loi Elan).

Cette reconversion immobilière permettra à notre commune carencée de combler une partie de son déficit en logements sociaux.

Les importants travaux de réhabilitation, démarrés mi-2022, prendront fin au printemps prochain. Les premiers résidents des logements en BRS recevront leurs clefs courant avril 2023, suivis d'ici l'été des premiers locataires des logements locatifs sociaux. Les jeunes actifs bénéficieront d'une palette de services à leur

disposition : accueil et permanence, communs, laverie. La résidence, érigée dans les années 60 et 70 par l'architecte Jean Dubuisson, est rebaptisée "Les terrasses blanches". Cet ensemble immobilier classé «Architecture contemporaine remarquable du XXe siècle» proposera une qualité de vie exceptionnelle. Vestige de l'ancienne vocation touristique du site, tous les logements sont dotés d'une terrasse avec vue sur la Méditerranée.

La ville s'associe sur le long terme au renouveau du Bosquet en participant au comité de suivi du projet. Elle veillera à l'atteinte des objectifs qui concernent directement ses habitants :

- **permettre le maintien de jeunes bandolais en début de vie active sur son territoire,**
- **enrichir l'offre sur place de logements dédiés aux saisonniers nécessaires à notre économie touristique, offre attendue aussi bien-sûr par leurs employeurs, les entreprises locales...**

Jean-Paul JOSEPH, maire de Bandol



L'énergie mieux maîtrisée avec des économies à la clef...

La ville se mobilise pour une meilleure maîtrise de l'éclairage public et prend les mesures nécessaires.

Un système de télé-gestion intelligent

C'est une première dans la région Sud, Bandol investit dans son parc d'éclairage public en l'équipant d'un système innovant de gestion intelligente, à distance qui est en fonction depuis le 1er février 2023. Ce système va permettre à la Ville de baisser de 70 000 € ses dépenses liées à l'éclairage public. L'opération est financée à hauteur de 70% par le Fonds Européen de Développement Régional et de 15 % par le Syndicat Mixte de l'Energie des

Communes, le reste de 15 % est pris en charge par la Commune.

Le déploiement de ce système de gestion intelligente vise à :

- Suivre les consommations énergétiques,
- Automatiser le démarrage des armoires permettant un gain de 20 minutes d'éclairage par jour,
- Limiter les nuisances lumineuses pour préserver la faune et la flore,
- Détecter des pannes en temps réel et lancer les alertes de maintenances...

Une réduction des plages d'allumage de l'éclairage public

En plus de l'adaptation de notre parc d'éclairage avec le remplacement des ampoules par des Leds (à lire dans le magazine de janvier/février dernier), depuis le 1er février, la Ville de Bandol réduit son éclairage selon 3 zones distinctes :

- A 23h, tous les quartiers s'éteindront pour se rallumer à 6h,
- En centre-ville, les rues s'éteindront entre minuit et 4h (tracé en orange sur la carte ci-contre),
- En périphérie, l'allumage débutera à la tombée de la nuit et extinction aux premières lueurs du jour. (tracé jaune sur les cartes).

La municipalité reste bien évidemment à l'écoute des habitants pour affiner ces plages horaires le cas échéant.





- Les rues en jaune sont éclairées à la tombée de la nuit et leur extinction intervient aux premières lueurs du jour.
- Les rues en orange sont éteintes de minuit à 4h.



En 2023, la sobriété fiscale est au service d'un budget protecteur mais audacieux

Dans la lignée d'une gestion rigoureuse mais ambitieuse, le budget 2023, voté le 10 février à la majorité, va permettre d'investir pour améliorer le cadre de vie des bandolais.

Un budget protecteur pour le contribuable bandolais

0 % d'augmentation des taux d'imposition communaux

La bonne gestion financière initiée dès 2014 et saluée par le rapport de la Chambre régionale des comptes, permet pour la huitième année consécutive de ne pas augmenter les impôts pour les résidences principales, tout en maintenant les abattements fiscaux au bénéfice du contribuable bandolais.

Dans un contexte économique incertain, une évaluation prudente des recettes

L'évaluation des recettes a été prudente en raison des incertitudes liées au contexte économique (guerre en Ukraine, Chine, hausse des taux d'emprunt...). Les recettes restent dynamiques et sont évaluées à + 3,49%.

Des dépenses contenues

L'augmentation des dépenses de fonctionnement fortement impactée par l'inflation et la hausse du coût des fluides sont contenues à + 1,42%. Les budgets

alloués à l'animation, à la culture et au théâtre Jules Verne permettront d'animer la ville toute l'année. Environ 460 000 € seront consacrés à l'animation de la Ville.

Une dette maîtrisée

Le ratio de la capacité de désendettement, c'est-à-dire le temps nécessaire à la commune pour rembourser la totalité de la dette, restera en dessous de 8 ans dans le respect de nos engagements de bonne gestion financière. En 2023, il s'établit à 2.1 années, un très bon chiffre, très inférieur à celui préconisé qui se situe à 12 ans maximum.

Un budget audacieux

Epargner pour mieux investir : une enveloppe de 5,8 millions en 2023

Un investissement important de 5,8 millions de travaux et d'études (330 000 € d'études) est prévu en 2023 pour financer notamment les travaux d'aménagement de l'entrée Est de ville et les études indispensables à la réalisation de notre projet du front de mer.

La commune devrait autofinancer en 2023 ses investissements sans recourir à l'emprunt.

Le budget 2023 est un budget protecteur du contribuable bandolais et il s'inscrit pleinement dans le droit fil de la gestion rigoureuse initiée depuis 2014. Mais c'est aussi un budget audacieux dans ses investissements pour renforcer l'attractivité de la ville et améliorer son cadre de vie.

Les travaux à venir

Bâtiments communaux

Réhabilitation de la médiathèque	500 000 €
Restauration du kiosque à musique	450 000 €
École Octave Maurel : Amélioration thermique	140 000 €
Théâtre Jules Verne : Modernisation de la pompe à chaleur	92 000 €
École Bois Maurin : façades et mise en place de sol souple	80 000 €
Parc de Buffon : Mise en sécurité des hauteurs de chute	46 000 €
Gymnase Raimu : Pose de plaques isolantes perforées en périphérie	40 000 €
École de Naron : Pose d'une isolation en comble	35 000 €
Église : Réhabilitation des portes	30 000 €
Restaurant scolaire : éco-digesteur et amélioration des conditions de travail	27 000 €
Centre-aéré : Suppression d'une pergola et plantations d'arbres	15 000 €
Carré jeune : Création d'un potager	13 400 €

Éclairage public

Mise en place de dispositifs d'abaissement de puissance sur 660 points	200 000 €
Tranche 2 : enfouissement des réseaux bd des Hirondelles, bd des Rossignols et av. des Mouettes	165 000 €

Voirie

Aménagement des modes doux entrée de ville	2 800 000 €
Rénovation du parking 11 novembre	2 000 000 €
Requalification de la partie haute rue Didier Daurat	300 000 €
Embellissement de la rue Marçon	65 000 €
Rénovation de la rue Mirabeau	55 000 €

Espaces verts/Littoral

Aménagement du parc du Bois Maurin	160 000 €
Création d'îlots de fraîcheur av. Albert 1er	120 000 €
Aménagements paysagers rue d'Alsace, chemin de St-Marc et av. des Lavandes	100 000 €

BUDGET 2023



23 289 918 €

FONCTIONNEMENT

8 876 430 €

INVESTISSEMENT

MONTANT DE LA TAXE FONCIÈRE : QUI DÉCIDE DE QUOI ?

Le calcul de la taxe foncière est basé sur la valeur locative du bien. Cette base d'imposition de la taxe foncière est décidée chaque année par le Parlement et le Gouvernement, dans le cadre de l'examen du budget. Des taux, fixés par les collectivités territoriales, sont alors appliqués à cette base. Le résultat obtenu correspond au montant de la taxe foncière.

Alors que plusieurs collectivités ont décidé une hausse de leur taux communal de taxe foncière, la ville de Bandol n'augmentera pas son taux (inchangé depuis 2016).

Dans le cadre de l'élaboration de son budget 2023, le gouvernement a maintenu la règle en vigueur d'indexation de la valeur locative (qui sert de base au calcul de la taxe foncière) sur l'inflation. La taxe foncière connaîtra donc une évolution de 7,1% en 2023 correspondant à la hausse de l'inflation : mesure nationale prise par l'Etat.

Expression libre du groupe d'opposition «Bandol ambitions»

1/ LA MUNICIPALITE ABANDONNE SON PROJET PHARE, la création de parkings et stade surélevé sur le littoral

Il eût donc fallu 3 ans à l'équipe municipale pour comprendre qu'un tel projet n'avait pas de sens mais des conséquences néfastes, tels l'engorgement du port, un bâti en superstructure masquant les vues sur le littoral, avec des conséquences écologiques désastreuses et un coût faramineux. Trouver des parkings en amont et non pas sur le littoral était bien la solution !

Ce que l'opposition avait clairement dit

Aujourd'hui se pose la question de la réalisation de l'OAP (orientations d'aménagement et de programmation) sous la Poste.

Il serait nécessaire de réaliser des parkings en nombre suffisant, soit plus que les 75 places existantes (terrain Rancurel), une fois ceux affectés aux logements déduits.

La question des parkings à Bandol est un sujet sérieux, capital pour l'économie bandolaise.

Mais qu'avons-nous aujourd'hui ? :

- Un parking du 11 novembre inopérant depuis 5 ans bien que les expertises aient libéré les lieux depuis 2021 ;

- Des constructions nouvelles générant des besoins en parkings, en cours 49 logements avec seulement 35 places de stationnement ;

- La disparition du cinéma au profit de nouveaux logements sur un terrain acquis par l'EPF pour réaliser des logements, générant également des besoins en parkings dont on ne sait s'ils seront satisfaits.

L'OAP sous la poste avait été initiée lors de la précédente révision du PLU en 2016 . Dès sa conception, cette opération devait comporter des parkings publics en nombre important, au moins largement supérieur à celui des places existantes au nombre de 75. La municipalité annonce 120 places et 60 à 70 logements pour cette opération.

Le minimum étant, dans les faits, 1,5 places par logement pour les besoins des logements, le reste disponible en parking public serait au maximum de 30 places !

Cette programmation va à contre sens des besoins des Bandolais !

Qui viendra au centre-ville s'il ne peut y déposer sa

voiture? La restructuration de l'espace public doit répondre à la nécessité de qualité et de fonctionnalité.

N'ajoutons pas une nouvelle occasion manquée à celles déjà passées.

2/LA RENOVATION DES RUES en dehors du front de mer :

La municipalité annonce que des études ont été faites afin d'avoir un plan d'actions d'aménagement des rues répondant à la nécessité d'aménagement paysager. Ces études, bien que payées avec les deniers publics, ne seront pas transmises malgré les demandes renouvelées de l'opposition.

En fait, Il y a de fortes chances que ces études se résument à un simple diagnostic de l'état physique des voiries avec une évaluation des priorités suivant l'état de délabrement existant sans appréhension de ce qui fait la qualité d'un espace public, à savoir :

sa réponse fonctionnelle aux usages, autos, vélos, piétons et à ce titre les possibilités de sens unique ; la qualité des aménagements paysagers, matériaux de traitement des sols, plantations d'alignements, ou ponctuelles, plantations arbustives, etc.

L'un des premiers traitements de rue se situe rue Mirabeau, dans un état lamentable, en plein centre-ville, à 105 mètres de l'Eglise. Qu'a prévu la municipalité ? : La réfection de quelques bordures et un tapis d'enrobés. !

La voie sera-t-elle en sens unique ? quels seront les traitements de sol sur les zones réservées aux piétons ? comment seront gérés les arbres existants sur le domaine public ?

Le montant très faible des travaux (55 000 €) pour une surface de 950 m2 ne permettra aucune qualité. Une rue de centre-ville ne mérite -t-elle pas mieux, lorsque 13,7 millions sont consacrés au front de mer?

Espérons que les autres réfections programmées feront l'objet de réelles études paysagères et fonctionnelles ; comme a semblé en convenir le maire sans en donner les éléments.

Que dire également des 450 000 € affectés à la rénovation du Kiosque à musique, espace ouvert d'une surface de 36 m2, soit 12500 € le m2 ?

Expression libre du groupe majoritaire « Une vision d'avenir pour Bandol »

Le débat d'orientation budgétaire en janvier, et le vote du budget en février ont donné lieu à une répétition - cyclique - révélant les marottes de l'opposition, qui feint d'ignorer le réel.

Elle réclame un Plan pluriannuel d'investissement (PPI), jamais assez détaillé. Nous avons déjà expliqué que par respect pour l'argent public, les études pour le mandat 2020-2026 n'ont pas été réalisées et payées par la commune de Bandol durant le mandat précédent de Jean-Paul JOSEPH. Si les idées ont bien émergé en amont de l'élection de 2020, il n'aurait pas été très éthique d'arriver en campagne électorale avec un programme dont tous les aspects auraient été financés avec vos impôts, face à des concurrents ne disposant pas des mêmes moyens. Le travail d'études a dès lors logiquement commencé à l'automne 2020.

Il est normal que le mandat actuel suive le rythme que connaissent toutes les communes pour tout ce qui concerne les travaux d'envergure. Les premières années servent à valider les hypothèses, affiner les projets, négocier avec les autorités incontournables (agences régionales qui représentent l'Etat, les anciens connaissent le sigle de la DDE devenue DDTM, l'Agence Régionale de Santé, etc...) mais aussi le département, la région, ou des acteurs partenaires comme la SNCF et ses nombreuses directions (foncier, transport, gares, etc.). En effet, la commune, la région et la SNCF ont en projet de réaménager les abords immédiats de la gare, touchant notamment des terrains appartenant à l'entreprise ferroviaire. La complexité juridique et des interactions entre les différents acteurs est telle, qu'un projet validé peut s'étaler non seulement sur plusieurs années mais sur plusieurs mandats. Nous y travaillons depuis la première élection de Jean-Paul JOSEPH.

Tous les projets ne sont pas à ce point complexes, mais c'est parfois le maire suivant qui inaugure ce que le précédent a enclenché.

Regardons ce qu'il se pratique autour de nous : même des villes beaucoup plus importantes que Bandol ne vont pas si loin dans la présentation de leurs projets, et Bandol n'a pas à rougir de ce qu'elle communique au fur et à mesure des avancées. Quelle ville proche et de notre strate a divulgué un PPI aussi fourni que le nôtre, quand il existe tout simplement ? Sans parler du "projet de mairie" que nous vous présentions dans notre dernière tribune, disponible sur le site de la ville : il fait figure d'exception dans le panorama politique départemental voire régional.

L'opposition continuera à réclamer des documents finalisés (qu'il aurait fallu produire au premier jour !!) qui sont en fait des outils vivants qui suivent l'avancement des projets que travaillent dans la durée les services de la ville. C'est vain, et cela ne sert qu'à faire oublier ce que nos opposants doivent reconnaître du bout des lèvres à chaque fois : la ville est bien gérée, les chiffres sont bons et sains, Bandol a toute sa marge de manœuvre. Et alors que beaucoup de communes vont devoir abandonner la plupart de leurs projets à cause des effets des crises, Bandol a sa pleine capacité financière pour pouvoir mener à bien les projets nécessaires pour son futur et qui ont été choisis par les électeurs : la poursuite du réaménagement de notre principal espace commun, le front de mer, de l'entrée de ville Est jusqu'à la presque île Deferrari/Bonaparte.

Tant le port qui va être profondément rénové et amélioré d'ici 2026 grâce à la bonne gestion du passage de l'amodiation vers les garanties d'usage, que la ville dont la gestion financière s'est parfaitement adaptée aux crises successives, vont pouvoir mener l'essentiel de leurs ambitions.

Il est normal que l'opposition critique. Mais c'est à la pertinence des critiques qu'on juge la pertinence de l'opposition... et de la majorité.

Carnet

NAISSANCES

BEAUCHET Noah, Hayden, Lee	12/10/22
HAMAMLIAN Andréa	01/12/22
CHEGHANNOU Nour	06/12/22
FAUVET Léo, Stéphane, Alessandro	13/12/22
PETIT Lily, France, Paule-Marie	20/12/22
TCHITCHEKIAN Gabriel, Heddi, Henri	07/01/23

MARIAGES

PERRAUT Christophe	
ALLODI Laëtitia, Stéphanie	03/12/22
LASSEMBLEE Vincent, Alexandre, Philippe	
PERUZZO Chrystelle, Alexia, Christiane	07/01/23

DÉCÈS

RICHARD Jean, Louis, Marie	02/12/22
RODRIGUES AFONSO Antonio	11/12/22
GRANGE André, Pierre, Robert	11/12/22
BOUSIGES Marcel, André	12/12/22
BERTRAND Gilbert, Clovis, André	12/12/22
PENA Robert	12/12/22
REBOUL épouse DAUPHIN Pascale, Dany, Jacqueline	12/12/22
MARGHERITI veuve FREDIANI Julie, Amelie	16/12/22

BARLERIN Michel, Georges	16/12/22
CHASSEROT Jean-Luc	21/12/22
COCHENNEC Michel, Yves, Dominique	21/12/22
ARNAUD Guy, François, Auguste	23/12/22
MARCHAND veuve BERGER Paulette, Renée	26/12/22
MAZELLA Orlando	28/12/22
GUIGON veuve GUIGON Maryse, Marcelle Hélène	02/01/23
LAMOUREUX Jean-Pierre, Raoul, Albert	05/01/23
VALERY veuve GAMBLIN Simone, Claire, Catherine	06/01/23
EDONEL veuve FLORENSON Josette, Andrée, Cécile	10/01/23
VACHIER Jacques, Jean, Marie	11/01/23
BELL Michel, Alan, Marcel, Jack	11/01/23
CASTELLI veuve FARELLA Daisy	13/01/23
REGNAULT Jacques, Jean, François	15/01/23
SAUNIER Pierre, Marcel, Henri	16/01/23
DUCOURNAU Jean-Paul, René	18/01/23
UTRAGO Pierre, Louis	18/01/23
PIGNOLET Monique	21/01/23
BRET veuve VIDAUD Denise, Madeleine	22/01/23
BRAS épouse ALGRIN Francette, Solange, Gabrielle, Lucienne	23/01/23

Bienvenue aux professionnels

Le Jardin du M

RESTAURANT PIZZERIA (anciennement la cigale bleue)

177 Av. de la Gare

Contact : 06 98 39 56 72

AU FOURNIL D'ULYSSE

BOULANGERIE (CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE)

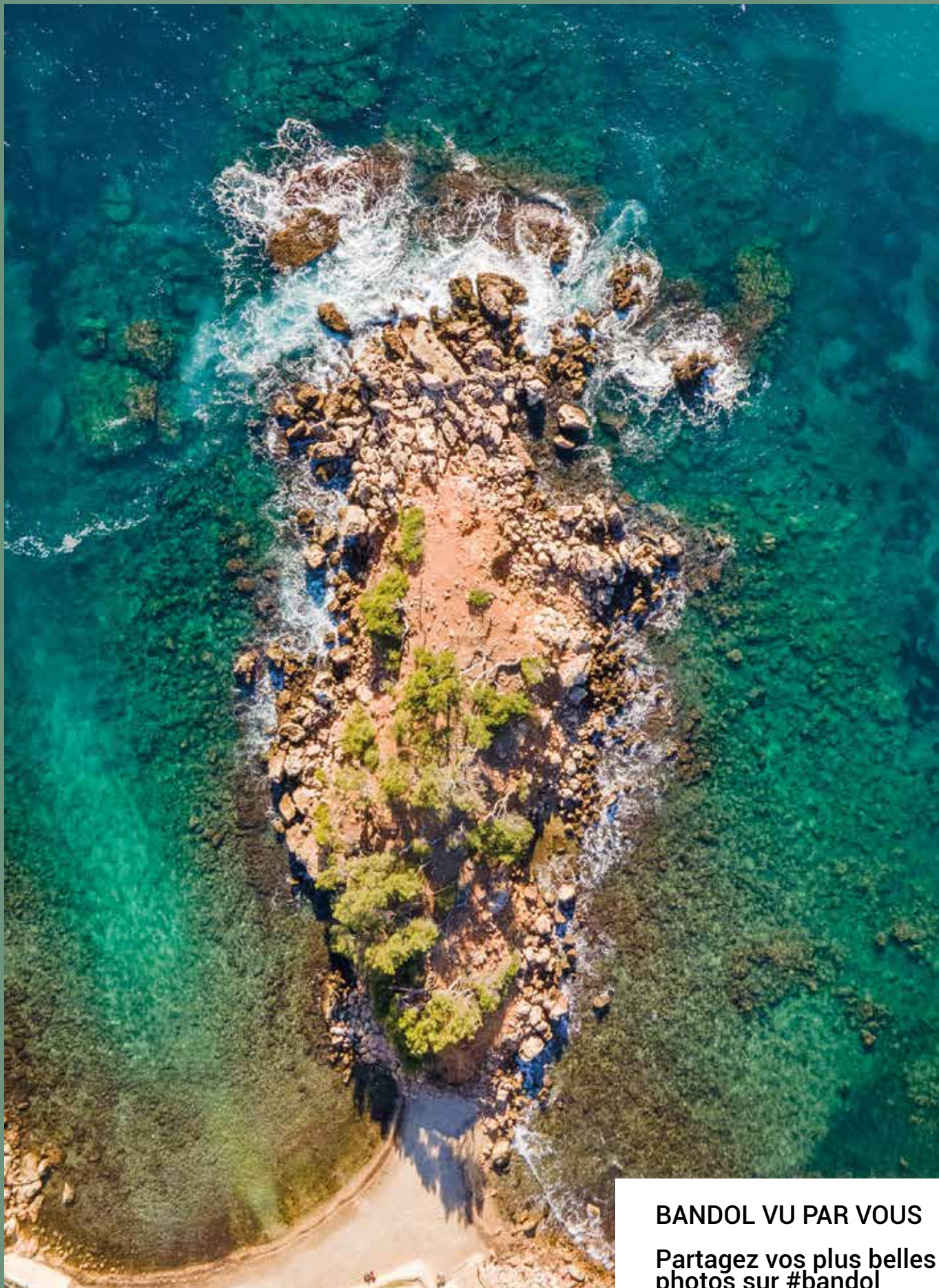
2 rue Gabriel Péri

Contact : 06 22 92 68 23

fournil.dulyse@hotmail.com

Instagram : au.fournil.dulyse

Directeur de la publication : Jean-Paul Joseph - Conception graphique : Service Communication / Impression : SIRA - Dépôt légal 25 septembre 2003 - Ne pas jeter sur la voie publique - Prise de rendez-vous avec les élus : 04 94 29 12 49 / Standard de la mairie : 04 94 29 12 30 - Le journal municipal, mode d'emploi : trimestriel / 7 000 exemplaires / Publipostage / Points de dépôts - Reportages et informations sur la vie bandolaise / Comprendre l'action municipale Retrouvez-nous sur bandol.fr et sur [facebook](https://www.facebook.com/villedbandol) et [instagram @villedbandol](https://www.instagram.com/villedbandol)



BANDOL VU PAR VOUS

Partagez vos plus belles
photos sur #bandol
Ce mois-ci photo de
@photoine_

le printemps des potiers



**BANDOL
EXPO & VENTE
8 ➔ 23 AVRIL 2023**

TERRES D'EX PRESSION

Marit KATHRINER

Gisèle BUTHOD-GARÇON - Philippe GODDERIDGE
Brigitte MARIONNEAU - Nanouk Anne PHAM
Zélie ROUBY - Joan SERRA

**EXPOSITION
& VENTE**

8 AU 23 AVRIL
GALERIE RAVAISSOU
(10h>12h/14h>18h)

**MARCHÉ
DES POTIERS**

9 & 10 AVRIL
QUAI DU PORT
(9h>19h)

**FILMS
CÉRAMIQUES**

13 AVRIL
THÉÂTRE JULES VERNE
(21h>00h)

**JOURNÉE
PUBLIQUE**

15 AVRIL
THÉÂTRE JULES VERNE
(9h>12h/14h>19h)



PRINTEMPSDESPOTIERS.COM
BANDOL.FR



artension



TERRES DE
PROVENCE
CERAMIQUE POTIERS

en partenariat avec Ateliers d'Art de France